Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SPI

SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SPI-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Situer son rôle et organiser la coopération (3 questions) **Page 3**

2. Analyser les données et proposer des choix responsables (3 questions) **Page 5**

3. Préparer l'action et améliorer sa pratique (3 questions) **Page 7**

4. Agir avec éthique, prévenir les risques et prendre en compte l'accessibilité (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencespi.fr/assets/annales/licence-spi/C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Sciences Pour l'Ingénieur - C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Situer son rôle et organiser la coopération

Assistant ingénieur chez Atelier Delta Ingénierie, vous contribuez au déploiement d'un poste de mesure destiné à six personnes, dont une technicienne ayant besoin d'un espace accessible en fauteuil roulant. Vous préparez le point d'avancement en distinguant vos missions des décisions à faire valider et en tenant compte des rôles des interlocuteurs et du retard fournisseur.

Question 1.1. Relevez deux missions relevant de votre rôle et deux décisions qui doivent être soumises à validation. Pour chaque décision à valider, indiquez l'interlocuteur approprié d'après DT 1.

Dans mon rôle d'assistant ingénieur, je collecte les données, prépare les réunions, suis les actions et remonte les écarts. Je ne décide pas seul des engagements qui relèvent de la responsable de projet.

Type	Mission ou décision	Interlocuteur
Mission	Collecter les données et préparer les réunions	À engager dans mon rôle
Mission	Suivre les actions et signaler les écarts	À engager dans mon rôle
Décision à valider	Budget et toute commande	Mme Lenoir, responsable de projet
Décision à valider	Modification de conception ou du planning	Mme Lenoir, responsable de projet

✓ RÉPONSE À RETENIR

Missions : collecte des données, préparation des réunions, suivi des actions et remontée des écarts. Mme Lenoir valide les commandes, le budget et les modifications de conception ou de planning.

Question 1.2. Proposez un ordre du jour de trois points pour le point d'avancement, en faisant apparaître une modalité de coopération avec la technicienne concernée.

Ordre du jour proposé pour la réunion hebdomadaire :

1. Faire le point sur les actions, le planning et le risque de retard du plateau.
2. Recueillir le besoin d'usage et les observations de la technicienne, en l'associant directement à l'échange.
3. Définir les vérifications, leurs responsables et leurs échéances, puis transmettre à Mme Lenoir les décisions qui nécessitent son accord.

La technicienne contribue à la définition du besoin et aux critères de vérification en situation d'usage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivi des actions et du retard ; besoin d'usage discuté avec la technicienne ; vérifications, responsables et décisions à valider.

Question 1.3. Rédigez à l'équipe un message professionnel de cinq à huit lignes : signalez le retard fournisseur indiqué dans DT 1, exposez son effet sur le projet et proposez une prochaine action avec un responsable et une échéance.

Bonjour à toutes et à tous,
Le fournisseur signale un risque de retard de 3 jours ouvrés sur le plateau de mesure ; la date ferme reste à confirmer.
Ce retard pourrait affecter le planning de mise en service visée le 25 mai 2026.
Je contacte le fournisseur pour obtenir une date ferme et connaître les options de repli.
Je transmettrai sa réponse à Mme Lenoir et à M. Benali au plus tard le 5 mai 2026.
Toute commande de remplacement ou modification du planning sera soumise à validation.
Merci, cordialement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Obtenir la date ferme et les options de repli auprès du fournisseur avant le 5 mai, puis transmettre l'information à Mme Lenoir et à M. Benali.

2. Analyser les données et proposer des choix responsables

Trois solutions de poste de mesure sont comparées selon leur coût, leur délai annoncé et l'espace libre sous le plateau. Vous devez vérifier le respect du budget et des objectifs internes d'accessibilité, puis justifier une recommandation en tenant compte des risques, des incertitudes et des validations nécessaires.

Question 2.1. Calculez le coût total des solutions A, B et C à partir des postes de dépense. Indiquez quelles solutions respectent le plafond de 1 200 € HT.

Solution	Calcul	Coût total	Plafond de 1 200 € HT
A	780 + 210	990 € HT	Respecté
B	960 + 180	1 140 € HT	Respecté
C	1 040 + 240	1 280 € HT	Dépassé de 80 €

Pour chaque solution, le coût total est la somme du prix de l'équipement et de celui de l'aménagement. La comparaison au plafond montre que A et B sont conformes, tandis que C le dépasse. Les prix indiqués sont hors éventuelle livraison express : celle-ci doit donc être intégrée au coût complet avant tout engagement de dépense.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> A : 990 € HT, conforme. B : 1 140 € HT, conforme. C : 1 280 € HT, dépassement de 80 €.

Question 2.2. Le cahier des charges interne exige un espace libre sous plateau d'au moins 700 mm et une disponibilité au plus tard dans 10 jours ouvrés. Identifiez la ou les solutions qui respectent simultanément ces deux objectifs et justifiez votre réponse à partir des données de DT 2.

Solution	Espace sous plateau ≥ 700 mm	Délai ≤ 10 jours ouvrés	Deux objectifs atteints
A	690 mm : non	8 jours : oui	Non
B	720 mm : oui	12 jours : non	Non
C	730 mm : oui	10 jours : oui	Oui

La solution A respecte le délai, mais son espace sous plateau est inférieur à l'objectif. B satisfait l'objectif d'espace, mais son délai dépasse la limite. C est la seule solution qui atteint simultanément les deux critères internes. Cette comparaison ne vaut pas validation réglementaire de l'accessibilité du poste.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Seule C atteint les deux objectifs : 730 mm d'espace libre et 10 jours ouvrés de délai.

Question 2.3. Recommandez une solution ou proposez un arbitrage différent. Justifiez votre choix en traitant le budget, le délai, l'accessibilité et au moins un risque ou une incertitude. Précisez les vérifications et validations à obtenir avant d'engager la dépense.

Je privilégie la solution C, car elle atteint les objectifs internes d'espace sous plateau (730 mm) et de délai annoncé (10 jours ouvrés), mais son coût de 1 280 € HT dépasse le plafond. Il faut négocier un coût complet, livraison express comprise, de 1 200 € HT maximum ; sinon, ne pas engager la commande et soumettre un arbitrage à Mme Lenoir. Le risque de retard fournisseur de 3 jours ouvrés, sans date ferme, doit être clarifié : il pourrait compromettre le délai. Avant décision, obtenir une confirmation écrite du prix et de la livraison, consulter les utilisateurs sur l'espace visé de 900 mm et l'usage réel, puis faire valider la dépense et tout changement de planning par Mme Lenoir.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Privilégier C uniquement si son coût complet reste ≤ 1 200 € HT et si le délai est confirmé, après vérification d'usage et validation de Mme Lenoir.

3. Préparer l’action et améliorer sa pratique

Le projet comprend la confirmation du besoin, la commande après validation, l’installation avec vérification en situation d’usage et le bilan. Vous devez compléter le plan d’action, mesurer le respect des échéances et proposer des améliorations à partir du bilan de l’installation.

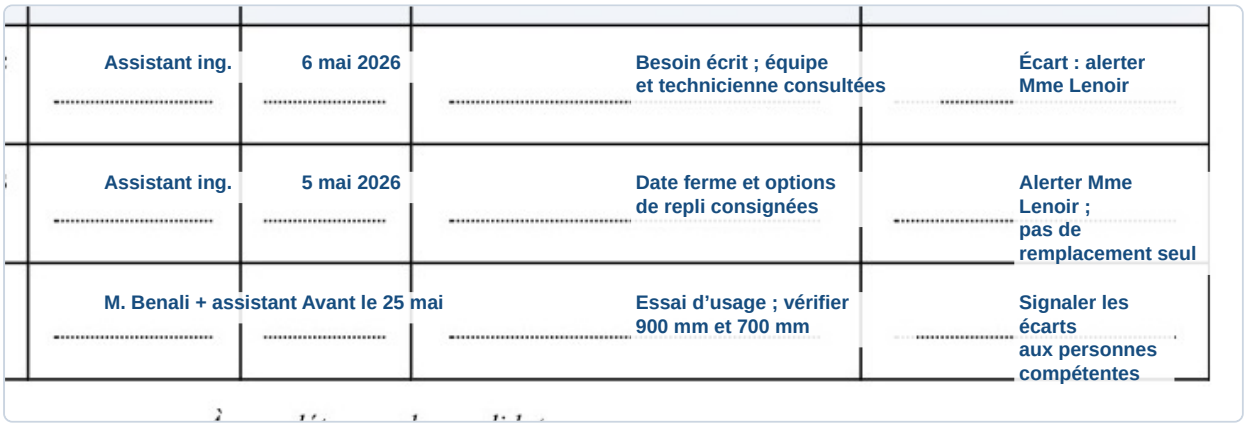
Question 3.1. Complétez le DR 1 avec des actions réalisables, une échéance pour chacune et une preuve ou un critère de vérification. Faites apparaître une modalité de consultation des personnes concernées.

Les échéances sont proposées à partir du lancement du 4 mai 2026 et de la mise en service visée le 25 mai. L’assistant ingénieur collecte et trace les informations, mais ne décide ni commande ni changement de planning : Mme Lenoir valide. La technicienne et les utilisateurs sont consultés sur le besoin puis participent au contrôle d’usage. Les écarts sont consignés et transmis.

Action	Responsable	Échéance	Preuve ou critère	Alerte ou décision
Confirmer le besoin d’usage avec l’équipe	Assistant ingénieur	6 mai 2026	Besoin consigné après échange avec l’équipe et la technicienne	Transmettre les écarts à Mme Lenoir
Vérifier le délai fournisseur et les options de repli	Assistant ingénieur	5 mai 2026	Date ferme et options consignées par écrit	Alerter Mme Lenoir ; aucun remplacement sans validation
Contrôler l’installation avec les utilisateurs concernés	M. Benali et assistant ingénieur	Avant la mise en service du 25 mai	Essai d’usage et mesure des espaces visés : 900 mm et 700 mm	Signaler les écarts à Mme Lenoir et aux personnes compétentes

Archiver les preuves dans le suivi d’équipe et transmettre tout écart pour décision avant de clôturer l’action.

DR 1 complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Plan d’action renseigné : responsables, échéances, preuves, consultation des utilisateurs et alertes définis.

Question 3.2. **À partir des indicateurs de DT 3, calculez le taux de tâches réalisées à l'échéance si 8 tâches sur 10 sont réalisées à la date prévue. Présentez le calcul sous la forme t = 8/10 × 100, puis donnez le résultat en pourcentage.**

Le taux est le nombre de tâches réalisées à la date prévue divisé par le nombre total de tâches échues, puis multiplié par 100. Ainsi, avec 8 tâches à l'échéance sur 10 tâches échues :

$t = \frac{8}{10} \times 100 = 80\,\%$.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 80 % des tâches ont été réalisées à l'échéance.

Question 3.3. **Proposez deux enseignements à tirer du bilan après installation : l'un portant sur votre pratique professionnelle, l'autre sur l'organisation collective. Pour chacun, indiquez une action d'amélioration concrète.**

Le bilan après installation permet de comparer les échéances prévues aux réalisations et de recueillir les retours d'usage. Deux améliorations concrètes peuvent en être tirées :

- **Pratique professionnelle :** confirmer les dates fournisseurs par écrit dès le début et actualiser le suivi à chaque réunion hebdomadaire.
- **Organisation collective :** consulter les utilisateurs plus tôt, puis planifier avec eux un essai d'usage avant la mise en service afin de repérer les difficultés d'accès.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Confirmer et suivre les délais plus tôt, et associer les utilisateurs dès la définition du besoin et lors des essais.

4. Agir avec éthique, prévenir les risques et prendre en compte l'accessibilité

Le dossier présente un câble dans une zone de circulation, une difficulté d'accès au poste et une installation proposée sans examen préalable des risques. Vous devez appliquer les consignes de prévention, protéger la confidentialité des informations personnelles et vérifier les objectifs d'accessibilité internes sans les confondre avec une validation réglementaire.

Question 4.1. Pour chacune des trois situations de DT 3, indiquez le risque ou l'enjeu principal, une action immédiate relevant de votre rôle et la personne ou la fonction à alerter.

Situation	Risque ou enjeu	Action immédiate et alerte
Câble dans la circulation	Chute ou blessure.	Signaler sans délai et demander le traitement selon la procédure interne au responsable d'atelier et à la référente prévention.
Difficulté d'accès	Poste inadapté au besoin d'usage.	Recueillir le besoin avec l'utilisatrice et l'adresser à la responsable de projet et à l'interlocuteur compétent.
Installation sans examen préalable	Risques d'intervention non évalués.	Ne pas réaliser ni autoriser l'intervention; alerter le responsable d'atelier et la référente prévention.

Transmettre les faits utiles et assurer le suivi, sans prendre de décision hors de son rôle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Câble : alerter atelier et prévention. Accès : consulter l'utilisatrice. Installation : ne pas intervenir avant examen des risques.

Question 4.2. Un collègue propose de ne pas mentionner une difficulté d'accès au poste afin de ne pas retarder le projet. Rédigez une réponse professionnelle exposant les enjeux d'éthique et de responsabilité, protégeant la confidentialité des informations personnelles et proposant une démarche de résolution.

> « Je ne peux pas proposer de taire cette difficulté : elle peut empêcher l'utilisatrice d'accéder au poste et compromettre sa sécurité. Consignons le besoin d'usage sans divulguer d'informations personnelles inutiles. Je propose de consulter l'utilisatrice, puis d'étudier une adaptation avec la responsable de projet et les personnes compétentes. Je transmettrai uniquement les éléments nécessaires aux personnes chargées du traitement. Toute modification de conception, de budget ou de planning sera soumise à validation avant engagement. »

Cette démarche traite le besoin avec loyauté et responsabilité tout en respectant la confidentialité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Signaler le besoin avec discrétion, consulter l'utilisatrice et faire étudier une adaptation par les personnes compétentes.

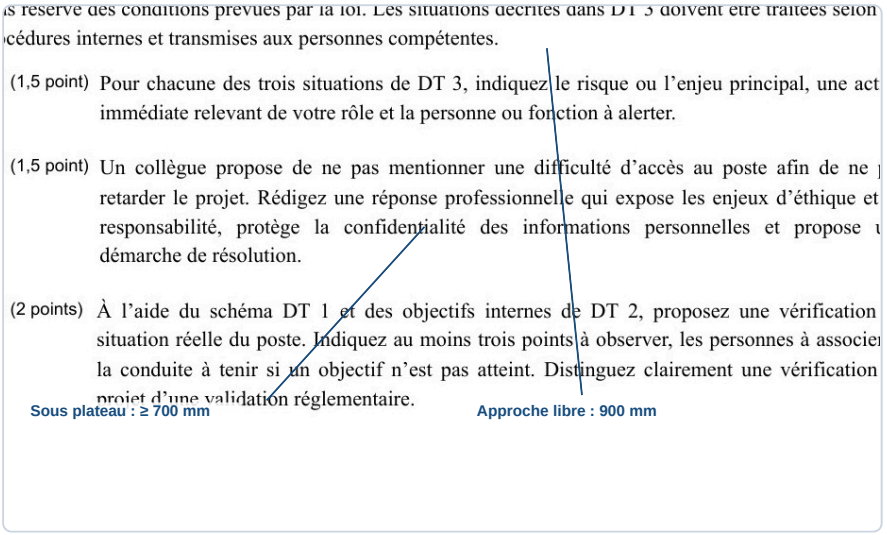
Question 4.3. À l’aide du schéma DT 1 et des objectifs internes de DT 2, proposez une vérification du poste en situation réelle. Indiquez au moins trois points à observer, les personnes à associer et la conduite à tenir si un objectif n’est pas atteint. Distinguez une vérification de projet d’une validation réglementaire.

Vérifier le poste dans sa configuration réelle avec l’utilisatrice en fauteuil et les autres utilisateurs concernés. Associer M. Benali pour l’installation, Mme Ruiz pour la prévention et Mme Lenoir pour toute décision de conception, de budget ou de planning.

- Mesurer la largeur libre d’approche : cible interne de 900 mm.
- Mesurer l’espace libre sous plateau : au moins 700 mm.
- Observer l’approche, les dégagements et l’usage du poste, en repérant toute gêne ou tout obstacle.

Consigner mesures et observations. Si une cible n’est pas atteinte, signaler l’écart et étudier une correction avec les personnes concernées; soumettre toute modification à validation. Cette vérification porte sur les objectifs internes du projet et ne constitue pas une validation réglementaire, qui relève des personnes compétentes.

Cibles internes à vérifier sur le poste



✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier en situation réelle les cibles internes de 900 mm d’approche libre et de 700 mm sous plateau; signaler et traiter tout écart.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Sciences pour l'ingénieur, session 2026, code 26-LIC-SPI-EP1, dure 2 heures et a un coefficient de 3,0. Elle porte sur le déploiement d'un poste de mesure accessible chez Atelier Delta Ingénierie. Elle évalue la coopération professionnelle, l'analyse et l'arbitrage de solutions, le suivi d'action, la prévention des risques, l'éthique et la prise en compte de l'accessibilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Coût total d'une solution = coût de l'équipement + coût de l'aménagement, à comparer au plafond de 1 200 € HT.
- Une solution respecte simultanément les objectifs seulement si elle satisfait chaque critère demandé, notamment le délai et l'espace libre sous plateau.
- Taux de tâches réalisées à l'échéance = tâches réalisées à la date prévue / nombre total de tâches échues × 100.
- Les objectifs internes d'accessibilité guident la vérification du projet, mais ne constituent pas une validation réglementaire.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les calculs avec leur méthode et leurs unités, puis comparez chaque résultat au seuil demandé.
- Distinguez les missions de l'assistant ingénieur des décisions de commande, de budget ou de conception qui nécessitent une validation.
- Pour chaque action du plan, précisez un responsable, une échéance et une preuve ou un critère vérifiable.
- Signalez les risques aux interlocuteurs compétents et limitez le partage des informations personnelles aux personnes qui en ont besoin.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer et comparer le coût des solutions proposées ?

Additionnez, pour chaque solution, le coût de l'équipement et celui de l'aménagement. Comparez ensuite le total au plafond de 1 200 € HT et indiquez explicitement si la solution respecte cette limite.

Q : Les dimensions indiquées dans le cahier des charges prouvent-elles la conformité réglementaire du poste ?

Non. Ce sont des objectifs internes au projet. La vérification en situation d'usage évalue leur atteinte, mais l'employeur doit conduire séparément l'analyse réglementaire avec les personnes compétentes.

Q : Comment organiser le travail pendant cette épreuve de deux heures ?

Répartissez le temps entre les quatre parties et gardez une marge pour relire les calculs, les unités et les réponses. Complétez le document DR 1 et vérifiez qu'il est rendu avec la copie.

Q : Quels critères faut-il respecter dans les réponses sur les risques et l'accessibilité ?

Reliez chaque situation à son risque, à une action relevant de votre rôle et aux interlocuteurs compétents. Justifiez les vérifications en usage, protégez la confidentialité et ne présentez pas les objectifs internes comme une certification réglementaire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencespi.fr/assets/annales/licence-spi/C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Sciences Pour l'Ingénieur - C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Sciences Pour l'Ingénieur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.